



Prendre part, contribuer et bénéficier de l'expérience TZCLD : Comment l'expérimentation reconfigure les possibles

Claire Autant-Dorier

► To cite this version:

Claire Autant-Dorier. Prendre part, contribuer et bénéficier de l'expérience TZCLD : Comment l'expérimentation reconfigure les possibles. *Revue Internationale de l'Economie Sociale*, 2024, 370-371, pp.58-77. 10.3917/recma.370.0059 . halshs-04713512

HAL Id: halshs-04713512

<https://shs.hal.science/halshs-04713512v1>

Submitted on 29 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Prendre part, contribuer et bénéficier de l'expérience TZCLD : Comment l'expérimentation reconfigure les possibles

***Be part, contribute and benefit from the TZCLD experience:
How experimentation reconfigures possibilities***

Claire Autant-Dorier

Maitresse de conférences en sociologie, Université Jean Monnet Saint-Etienne
Chercheure au Centre Max Weber, Equipe Politique de la connaissance : savoirs situés et enjeux démocratiques (UMR 5283, CNRS)

Résumé :

À partir du cas de l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée du Teil en Ardèche, l'article examine le caractère radical et innovant de l'expérience TZCLD en montrant comment il fait place et droits aux personnes concernées. Il s'appuie sur la perspective développée par J. Zask, pour montrer comment les personnes participent à l'expérimentation : en *prenant part* à la dynamique du projet et à la vie du territoire, *en contribuant* à proposer des activités et à les développer, et enfin *en bénéficiant* d'un réel droit à l'emploi. Les formes d'implication et les dynamiques de coopération engagées semblent ainsi ouvrir à une participation « réciprocaire » démarquée d'autres formes de participation qui enferment les personnes dans des statuts et rôles assignés. Au-delà d'une perspective d'évaluation de l'expérimentation, c'est à considérer la valeur de cette expérience qu'invite l'article.

Abstract

The article deals with the radical and innovative character of the French experimentation of employment guarantee (Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée). From the case of Le Teil in Ardèche, it describes how this experiment gives place and rights to the people concerned. It refers to the theory developed by J. Zask, to show how people participate in experimentation: by *taking part* in the dynamics of the project and the life of the territory, by *contributing* to propose activities and develop them, and finally by *taking benefit* of a real right to employment. The forms of involvement and the dynamics of cooperation involved thus seem to open up to a «reciprocal» participation distinct from other forms of participation which confine people to assigned statutes and roles. Beyond a perspective of evaluation of experimentation, the article invites to consider the value of this experience.

L'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, née à l'initiative d'ATD-Quart monde et de Patrick Valentin (2009), affirme l'objectif suivant : « *Montrer que personne n'est inemployable et que grâce à la mobilisation collective, l'économie peut être au service de l'humain et de la planète, à condition que les plus éloignés de l'emploi soient au cœur de la démarche* »¹. Cette expérimentation² est innovante à plusieurs titres. Elle prône d'abord l'exhaustivité territoriale et l'embauche non sélective : ainsi toute personne « privée d'emploi durablement » qui le souhaite peut accéder à un emploi, à temps choisi, au sein d'une entreprise à but d'emploi (EBE). Le pari est fait ensuite que les activités utiles ne manquent pas et qu'une mobilisation collective de l'ensemble des acteurs locaux au sein d'un comité local pour l'emploi (CLE) peut permettre de les identifier et de les développer sans entrer en concurrence avec les activités existantes tout en visant l'intérêt général. Enfin, le ressort de cette expérimentation tient au constat que le coût économique et social réel de la privation d'emploi est très important et pourrait couvrir l'essentiel du coût effectif d'une mise en emploi pérenne, en CDI, au SMIC (Valentin et Prost, 2015).

Ainsi l'expérimentation TZCLD « *s'inscrit à n'en pas douter dans une tradition philosophique où le respect non négociable de la dignité de la personne humaine, la centralité du travail et la reconnaissance convergent vers une lutte continue contre toutes les formes de mépris social. (...) L'affirmation de la centralité de la personne privée d'emploi oblige à modifier le paradigme qui fonde les politiques d'emploi.* » Verkindt (2019, p. 41, 43).

Le présent article n'entend pas analyser l'ensemble des principes et rouages de l'expérimentation qui ont déjà été amplement examinés (Hédon, Goubert, Le Guillou, 2019). Nous proposons, à partir du cas de l'expérimentation du Teil en Ardèche, d'explorer l'hypothèse suivante : le caractère radical et innovant de l'expérience TZCLD tient à sa capacité à faire place et droits aux personnes concernées en réactivant les principes démocratiques de délibération et de participation. Nous soulignerons dans un premier temps à quoi tient la radicalité du projet lui-même et préciserons quelle a été notre démarche sur le terrain, les trois points suivants examineront ce qui se joue dans la mise en œuvre locale de l'expérimentation du point de vue de la participation.

1. « C'est utopique à un point ! je me suis dit c'est pas possible »³ : explorer le caractère radical et innovant du projet

Le projet d'éradication de la pauvreté qui sous-tend TZCLD propose une inversion de la logique d'emploi et transforme le rapport au travail et la façon de considérer le chômage en l'identifiant comme une privation d'emploi. En rendant effectif le droit à l'emploi inscrit dans la constitution française de 1946, TZCLD prend place dans le mouvement actuel des « droits d'abord » qui consiste à sortir d'une logique de levée des freins et d'un accès par pallier aux droits (MRIE, 2021). L'instauration d'un contrat à durée indéterminée constitue une véritable innovation en rupture avec les dispositifs d'accompagnement à l'insertion, orientés vers la sortie si possible « positive », et générant bien souvent un « retour à la case départ » pour les publics dits « inemployables » (Mauger, 2001). La définition large du public concerné et la faible sélectivité

¹ <https://www.atd-quartmonde.fr/nos-actions/projets-pilotes/territoires-zero-chomeur/>

² Loi n° 2016-231 du 29 février 2016 d'expérimentation territoriale visant à résorber le chômage de longue durée, le décret n° 2016-1027 du 27 juillet 2016. JO 1° mars 2016. Voir les divers rapports et travaux référencés par l'observatoire <https://www.tzclld.fr/ressources/observatoire-de-tzclld/>.

³ Propos d'une salariée de l'ESIAM de Mauléon, *Nouvelle Cordée*, Marie Monique Robin, 2020, 112 min, produit par M2R.

des candidats singularise encore cette approche par rapport à celles des autres dispositifs de type « droits d'abord ». Rappelons qu'une durée de chômage d'un an ou plus et la résidence sur le territoire depuis plus de 6 mois sont requises. Le seul critère de sélection est celui du choix de la personne d'intégrer le projet, sans nécessité de passer par une orientation par un professionnel ou par un accompagnement social préalable. En pratique, un travail systématique d'information des personnes en chômage de longue durée et au RSA est fait sur le territoire, ce qui suppose que les personnes soient repérées. Mais l'entrée dans le projet passe aussi par le réseau personnel. Comparativement, un Chez-soi d'abord ou Premières Heures en Chantier ciblent quant à eux un public de SDF particulièrement fragilisé et se caractérisent par un renforcement de l'accompagnement. Ces dispositifs comportent en outre un nombre de places limité et assez prédéfini.

À ce premier niveau de radicalité s'ajoute, et c'est ce qui nous intéressera plus spécifiquement ici, un second niveau, d'ordre démocratique. Le premier principe fondamental énoncé sur le site tzeld.fr est : « *Projet développé à partir des personnes privées durablement d'emploi et avec elles* » qui repose « *sur la mobilisation et la participation volontaire des personnes privées durablement d'emploi. Chaque personne ou acteur du territoire est invité à contribuer et à participer au projet* »⁴. L'expérimentation suppose ainsi des formes de coopération et d'implication inédites qui viennent également reconfigurer les principes et pratiques démocratiques locales et pas seulement celles de l'emploi ou de l'insertion. La dimension utopique du projet qui entend éradiquer le chômage de longue durée tient ainsi également dans sa mise en délibération à l'échelle de chaque territoire (Dacheux, Goujon, 2020 ; Lamine, Neven, 2021). Les entreprises à but d'emploi (EBE) s'inscrivent pour leur part dans les principes de l'ESS, non seulement à travers leur objectif social, mais également à travers un mode de fonctionnement démocratique. Nous faisons l'hypothèse que l'expérience démocratique ainsi mise en œuvre est aussi essentielle que le retour à l'emploi et à une sécurité financière pour réinstaurer les personnes en sujets de droits et avoir un impact positif sur le territoire (Le Guillou, 2022).

Nous voudrions donc ici, dans une perspective pragmatiste, focaliser notre attention sur la façon dont, localement, les personnes concernées se saisissent du problème et tentent de le résoudre collectivement. Autrement dit, nous souhaitons identifier comment le public participe à définir et à traiter le problème (Dewey, 2008). Dewey met la notion d'expérience au cœur de cette logique d'enquête sociale : c'est à partir de l'expérience singulière que les gens ont du problème que s'élabore la réflexion collective et c'est au travers de formes d'expérimentation que s'éprouvent des solutions. Nous appuyant sur la perspective développée par J. Zask, nous montrerons comment les personnes participent à l'expérimentation : en *prenant part* à la dynamique du projet et à la vie du territoire, *en contribuant* à proposer des activités et à les développer, et enfin *en bénéficiant* non seulement d'une reconnaissance sociale, mais d'un réel droit à l'emploi. Cela nous permettra d'identifier deux conditions essentielles à la réalisation de ce projet utopique d'éradication du chômage de longue durée : l'importance de formes de vie accueillantes et l'affirmation première des droits fondamentaux.

Démarche d'évaluation engagée et méthodologie de la recherche

Le projet du Teil a émergé dès 2016 et j'ai rejoint ce projet en tant que membre du conseil scientifique pour l'évaluation en janvier 2022 au moment de l'habilitation du site. Le groupe

⁴ <https://www.tzeld.fr/decouvrir-le-projet/les-convictions-et-fondamentaux/> Souligné par nous.

d'évaluation rassemble des professionnels, des acteurs politiques et économiques et des salariés. Le comité scientifique d'évaluation était piloté par Danièle Demoustier (économiste), il rassemble Henri Jacot (politiste, laboratoire Triangle), Hervé Charmettant (économiste, laboratoire CREG), Jeoffrey Magnier (sociologue, Itinère conseil) et moi (sociologue, Centre Max Weber). Quatre volets sont désormais engagés autour d'une analyse des dynamiques du projet : Parcours des salariés, gouvernance de l'EBE, coopérations institutionnelles, dynamique socio-économiques. Je suis engagée plus particulièrement sur le volet dédié aux salariés et volontaires et j'ai repris la direction du comité scientifique suite au décès soudain de Danièle Demoustier début 2023⁵.

L'exploration menée a consisté d'abord dans une approche documentaire des travaux produits. Au niveau national j'avais suivi l'émergence du projet (journal d'ATD, dossier de demande d'expérimentation, 2015) puis pris connaissance des rapports et publications nationales (notamment rapports financiers IGAS- Dares, 2019 et 2021, Rapport d'analyse ETZCLD-TZCLD, 2019, Rapports du comité scientifique 2019, ouvrage de Hédon et alii, 2019, film nouvelle cordée, 2020). Parallèlement j'ai été associée aux réflexions menées sur le territoire de Cluny et rencontré dans ce cadre les acteurs de Prémery (Séminaire du Collègue européen de Cluny octobre 2020). Cette exploration m'a permis de prendre la mesure des ambitions du projet et j'ai souhaité examiner comment cette utopie se réalise pratiquement.

Au niveau du territoire du Teil, un matériau important avait déjà été constitué pour la candidature et dans la phase de lancement du projet (diagnostic et données du territoire, documents d'élaboration du projet, charte de l'EBE, recueil de 36 arbres de compétences des premiers volontaires et questionnaire, frise et récit de l'historique du projet, récits biographiques recueillis auprès de 5 volontaires lors d'un premier stage réalisé par Thibault Breuillon, compte-rendu d'ateliers collectifs). Ces éléments documentent le T0 du territoire et constituent ainsi des informations importantes pour l'évaluation à suivre.

Le comité scientifique s'est approprié ce matériau collectivement et a initié une collaboration avec les porteurs de projet au cours des premiers conseils scientifiques et de deux réunions avec le comité d'évaluation. En mai 2022, un séminaire dédié à l'évaluation a été co-organisé (deux jours d'ateliers de co-construction des critères d'évaluation avec l'ensemble des acteurs, visite des lieux et initiatives, réalisation d'entretiens informels) qui a permis de définir la démarche d'évaluation. J'ai la responsabilité de l'axe dédié au parcours des personnes. Sur cet axe, une semaine d'enquête collective a eu lieu en octobre 2022 visant l'élaboration d'une méthode d'analyse de réseau auprès des salariés et volontaires avec un petit groupe d'étudiants de Master. Un recueil et une analyse des réseaux personnels des salariés avant et après leur entrée dans le projet ou l'EBE a été réalisé auprès de 11 personnes. Avec les étudiants du Master 1 politiques sociales et développement territorial de l'université de Saint-Etienne. Outre un premier temps de découverte du projet et d'observation des activités, le programme comportait un temps de réflexion et d'élaboration collective de la méthode avec 3 personnes chargées de mission (TZ, Politique de la ville, emploi), un bénévole membre du CLE, et deux personnes salariées comme adultes-relais ayant contribué à la mobilisation des personnes privées d'emploi. Puis des entretiens retraçant le parcours des personnes et leurs relations ont été menés en binôme avec 11 salariés et personnes en liste d'attente intéressés. Enfin un travail de mise en forme des schémas et d'analyse du contenu a été produit, accompagné d'une réflexion sur l'intérêt de la démarche et les réajustements à faire avec la cheffe de projet, discuté dans le cadre du comité scientifique et du comité d'évaluation. Il ne s'agit pas ici de produire une analyse structurale des réseaux de type sociométrique mais de faire du recueil sous forme de schémas une démarche d'exploration avec la personne pour identifier les relations dans lesquelles elle s'inscrit et conscientiser à travers un support visuel les transformations opérées.

⁵ Je tiens à saluer ici ses qualités de bienveillance, d'écoute et d'attention et son enthousiasme communicatif et la remercier pour m'avoir embarquée dans ce projet.

Notre démarche s'inspire de l'usage qu'en a fait Martin Goyette (2012) auprès de jeunes en difficultés. De février à avril 2023, j'ai encadré un stage de Master a notamment permis de réaliser 11 nouveaux entretiens semi-directifs assortis d'une schématisation de réseau, dont 6 avec les salariés de l'EBE et 5 avec les PPDE⁶.

L'analyse de réseau vise à identifier les effets de l'entrée dans la dynamique du projet (dès 2015 pour certaines personnes) sur l'environnement relationnel des personnes : Quelles sont les ressources et les soutiens identifiés par les personnes ? Quelle est leur place et comment participent-elles aux différentes activités ? Quels sont les effets générés par le retour à l'emploi et à une stabilité financière sur leur relation à leur entourage (familial et amical) ?

En octobre 2024 de nouveaux entretiens et focus group ont été faits auprès de 16 personnes sur la question des effets sur la situation individuelle des personnes (économique, de santé, de logement, d'accès aux droits et loisirs...) Nous ne présenterons pas ici l'ensemble des analyses des entretiens et schémas de réseaux effectués qui est encore en cours, mais nous focaliserons notre attention sur la question des formes de bénéfices et de contributions au projet. Nos constats rejoignent pour l'heure ceux qui ont été faits dans les travaux publiés (rapport final comité scientifique, 2021, évaluation par contrefactuel de la DARES) ou les documentaires réalisés (Robin, 2020, Alphandéry, Dreyfus, 2022) qui révèlent les effets positifs sur les trajectoires et le bien-être des personnes, même si nous identifions des difficultés liées notamment aux addictions.

L'enquête ici est partie prenante de la dynamique collective du projet et il ne saurait être question de travailler *sur* le projet du Teil, mais plutôt de s'associer *avec* et de contribuer à celui-ci, en tant que chercheur partie prenante du comité d'évaluation. La présence de chercheurs, au Teil comme au niveau national, apparaît comme une condition de l'expérimentation. L'évaluation est dans ce cadre intrinsèquement lié au caractère expérimental et démocratique du projet : la délibération sur la valeur de l'expérience prolonge et renforce celle-ci. Anne Fretel et Florence Jany- Catrice (2019) soulignent cette nécessité d'œuvrer avec les personnes concernées à comprendre ce qui se réalise là. « *En acceptant aussi le parti pris que le projet ne se limite pas à l'EBE mais qu'il est un « projet de territoire », on note une attente et une volonté forte que cette évaluation soit co-construite avec les acteurs. Cette co-construction permet, par l'intercommunication et la formation des communautés constituant chaque public, de participer et à la définition et à la résolution des problèmes (Dewey, 1927) »* (2019, p. 6). Ainsi, l'évaluation ne se limite pas à une mesure objective des effets sociaux, économiques ou financiers, l'enjeu est de débattre de la valeur de cette expérience et de définir ce à quoi chacun tient. Ces questions ont été vivement débattues au niveau national tant la singularité du projet au regard des politiques publiques est importante : il déplace la responsabilité du chômage sur le territoire et réoriente la logique des dépenses sociales dans une visée d'activation. De plus les conditions d'extension à une échelle plus large demeurent à inventer. Mais les promoteurs initiaux du projet ont précisément fait valoir que la seule mesure objective et économiste des coûts et bénéfices n'était pas acceptable. Fretel et Jany-Catrice soulignent en conclusion de leur rapport « Largement incompressible, ce temps long de la R&D et des innovations sociales qui fonde le caractère inédit du projet TZC n'est pas compatible avec l'urgence d'une reddition immédiate de comptes (accountability), qui viserait à devoir déjà fournir des indicateurs de performance du projet, alors même que l'entreprise n'a que dix-huit mois ou deux ans de fonctionnement (...) Il faudrait au contraire pouvoir apprécier de manière raisonnée, et en toute sérénité, la pluralité des objectifs du projet, dans sa mise en œuvre ».

⁶ Lydia Ensaad, *Evaluation de l'expérimentation Territoire Zéro chômeurs de Longue Durée : Territoire du Teil Ardèche. Analyse du parcours des personnes privées durablement d'emploi et des salariés d'Activi'Teil*, rapport de stage sous la direction de Claire Autant-Dorier, M1 Foule, Université de Saint-Etienne, septembre 2023.

(Fretel et Jany-Catrice, 2019, p.71). La détermination de la valeur est, en démocratie, le processus politique central (Bidet, Quéré, Truc, 2011).

2. Contribuer à faire des expériences

Nous faisons l'hypothèse que les dynamiques d'actions collectives mises en œuvre depuis 2016 dans le cadre de l'expérimentation TZCLD dans le territoire du Teil permettent à l'ensemble des personnes impliquées, non seulement de participer à une expérimentation, c'est-à-dire de *faire partie* d'un nouveau projet, mais au-delà de *faire des expériences* collectives et ainsi d'entrer en politique en ouvrant des perspectives communes de formes de vie meilleures (Dewey, 2008).

Le site du Teil s'était engagé dans la démarche dès 2016. Localement des initiatives associatives se sont développées en amont de l'habilitation, sur la base de projets portés par des personnes privées d'emploi. *Zone 5*, un lieu dédié à la permaculture, et *the Teil to be*, qui a ouvert un bar à jeux (le LoL), constituent des espaces d'accueil, de formation et de convivialité. Une structure d'insertion (*Rebond*) a aussi été créée et a salarié certains des premiers volontaires. En amont du dépôt du projet et depuis 2016, un travail de rencontre et de mobilisation des personnes très important a été effectué, qui, sans s'en réclamer, s'inscrit dans les démarches de *community organizing* (Talpin et Balazard, 2016, Heckel et alii, 2016, Lamoureux et alii, 2008). Nous constatons une forte implication des élus, des professionnels et des acteurs associatifs (notamment le *Secours Populaire*) pour engager des dynamiques collectives⁷. Nous relevons également la montée en puissance de certaines des premières personnes impliquées : deux femmes issues de l'immigration qui assurent un rôle de mobilisation et de coordination seront recrutées rapidement par la mairie comme adulte-relais et les deux hommes porteurs de projets associatifs contribuent à l'animation du territoire et au développement de nouvelles activités. Il s'opère là une logique d'intéressement progressif, à travers des formes de gestion collaborative et un système de décision partagée qui prend soin de ce que chacun peut et veut faire. Les personnes sont invitées à participer aux temps de travail du « café des possibles » à la maison des projets, des entretiens individuels ont permis de recueillir leur parcours, leurs attentes et leurs souhaits mais surtout leurs propositions d'activités. La réalisation d'arbre de compétences a permis de donner à voir le potentiel de chacun et d'identifier les capacités collectives d'action. L'espace du café permet d'exprimer ses intérêts et d'entendre ceux des autres pour identifier à partir de là ce qui peut faire commun et être concrètement mis en œuvre.

Hélène⁸ : Faire des propositions et explorer les possibilités de mise en œuvre

38 ans, mère de 4 enfants. Elle a un BEP et un CAP. Elle a connu des problèmes de santé à l'adolescence puis a travaillé dans un bar épicerie avant de s'installer au Teil. Elle est aidante de son mari qui a des problèmes de santé sévères. Sa maison a été détruite par le séisme de 2019. Elle participe aux activités de maraîchage et de couture. Entretien 1 réalisé au Teil, printemps 2022. Entretien N+1 printemps 2023.

Hélène : En fait on avait un gros tableau, on était en réunion à la mezzanine. Et je sais plus comment.... C'était Judith et...

⁷ Cette dynamique s'appuie également sur la politique de la Ville et sur l'expérimentation parallèle du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE) visant une meilleure coordination dans l'accompagnement des chômeurs. Cela offre des moyens supplémentaires en termes de coordination et d'animation territoriale.

⁸ Les prénoms ont été modifiés.

Enquêteur : Alice ?

Hélène : Ouais peut-être. Et en fait elles nous demandaient ce qu'on souhaitait faire et tout. Et comme on avait eu le confinement avant, avec mes enfants on s'était créé des choses avec des tissus qu'on avait à la maison etc. Du coup c'est comme ça que j'ai dit que je voulais faire du recyclage de vêtements. Elle m'a dit pourquoi pas avec le secours pop, j'ai dit oui parce que de toute façon ils en jettent.... Et c'est de là qu'est parti le projet, après j'ai vu avec Gerald du Secours-Pop et la dame de Joyeuse, et du coup on a fait tout le tour de tout ceux pour qui on pourrait faire de la concurrence. Du coup on est allé visiter tout ça. Et y a que à la ressourcerie de Montélimar qu'ils refusaient que l'on fasse des sacs avec des têtes de peluches, parce que c'était déjà pris l'activité. On a tout visité pour pas faire concurrence. (...)

Bourg St Andéol nous a contacté eux-mêmes pour savoir s'ils pouvaient nous garder des affaires etc. Donc du coup à Bourg j'ai demandé les jeans, parce que pour eux c'est moins compliqué. Là je vais voir avec les autres secours-populaire qui sont tout autour d'Activi'teil. Et normalement chaque Secours pop nous gardera des choses.

E : Ouah ça marche bien du coup !

H : Ah oui ! Depuis vendredi on a la boutique déjà ! Et sans publicité vendredi j'ai tellement vendu que... on est obligé de refaire !

La démarche de prospection effectuée par les personnes, à partir de leurs propres propositions, leur permet de construire l'activité et également de s'inscrire et de mobiliser un réseau partenarial. A l'opposé de l'injonction à participer, se construisent ici conjointement les capacités d'agir et la motivation à participer, sans forcer celle-ci, selon une logique de constitution d'un public. « *Un public qui n'est évidemment en rien figé, et dont « l'exploration » constitue d'ailleurs l'une des tâches de l'enquête démocratique* » (Berger et Charles, 2014, 18). L'enquête participative n'a pas pour seule utilité de mobiliser et d'explorer des problèmes et leurs conséquences avec les personnes concernées, pour J. Dewey, cette méthode est destinée à canaliser le changement social dans une direction jugée bonne (Zask, 2004). Les activités développées au Teil comme dans d'autres territoires se développent dans le domaine du recyclage et de l'entretien de l'environnement, contribuant ainsi à la transition écologique.

Cette approche semble pour partie permettre de dépasser les écueils classiques de la participation instituée qui peinent à toucher les personnes les plus précaires et laissent peu de place aux perspectives et propositions des personnes concernées (Demoulin et Bacqué, 2019 ; Laplanche-Servigne, et Sa Vilas Boas, 2019, Demoustier, 2021). Le fait de tenir à la logique d'une réelle expérimentation à l'échelle locale comme nationale constitue sans doute un des ressorts des dynamiques observées. Alors que les expérimentations ont souvent été écourtées ou tronquées dans le cadre des politiques publiques (RSA, Expérimentations citoyennes de la politique de la Ville), au contraire les acteurs insistent ici sur le fait qu'il continue de s'agir d'une expérimentation et qu'il ne faut pas parler de « dispositif », perçu dans sa dimension contraignante (Agamben, 2014). L'expérimentation n'est pas une première étape vouée à s'arrêter pour laisser place à un fonctionnement déterminé, mais un mode d'organisation démocratique permettant d'agir en commun.

Un point essentiel doit être souligné de ce point de vue : les projets d'activités sont construits dans le même temps avec les personnes et les acteurs économiques, associatifs et institutionnels locaux, activant ainsi tout le monde et pas seulement les chômeurs. De plus ce projet propose un changement de perspective : il s'agit de recruter les personnes qui sont considérées comme privées d'emploi, toutes celles du territoire qui le souhaitent, mais seulement celles-ci. Le projet n'a pas de caractère obligatoire, il est fondé sur le volontariat. On se démarque là clairement

d'une logique de contrôle des chômeurs et des effets de stigmatisation que cela génère, matérialisant ainsi les principes défendus par ATD-quart monde et construits sur la base de longues années de travail avec les personnes en situation de précarité.

Alors que pour le RSA comme dans d'autres dispositifs, les participants visés sont prédéfinis par leur statut administratif⁹ laissant peu de place à un processus de subjectivation politique, dans la démarche TZCLD, les contours du public concerné s'élaborent à travers cette dynamique d'exploration et de mobilisation à l'échelle du territoire (Lascoumes et Lebourhis, 1998). La légitimité de la présence des personnes dans le projet (celles privées d'emploi, mais aussi des bénévoles, de professionnels de l'intervention sociale, des élus ou des chefs d'entreprises) tient d'abord à leur volonté d'être là et aux propositions qu'elles ont ou qu'elles construisent avec les autres. Ici, les personnes *apportent une part* : « *La contribution consiste dans le fait que l'individu apporte au groupe un élément spécifique sans lequel ce groupe serait autre qu'il ne devient. La part apportée n'est pas simplement donnée, elle est de nature à créer une relation ou à modifier celle qui existe, et par rapport à laquelle elle doit être adaptée.* » (Zask, 2011, p.191). Le commun est ainsi défini, au sens participatif, comme « *cette zone fluctuante dont les contours sont définis par l'assemblage des positions personnelles et dont seules une reconstitution historique peut donner une idée précise* » (Zask, 2011, p. 175).

L'analyse des réseaux des salariés et volontaires que nous avons initiée montre que l'entrée dans l'expérimentation se fait par des acteurs qui sont soit des vecteurs (professionnels qui guident vers le projet) soit des passeurs (proches ou voisins qui informent du projet) (Goyette, 2012). L'inscription dans le projet conduit au développement de nouvelles relations, ces ressources ne semblent cependant être réellement activées qu'une fois le recrutement dans l'EBE effectif. Si l'entrée dans le projet redonne confiance en soi et aux autres, l'aboutissement de la démarche et la contribution effective aux activités confèrent une nouvelle place dans le système de relation. Les liens professionnels, renforcés par les conditions de travail de groupe et le management horizontal propres à l'ESS, donnent lieu à des formes de solidarité entre groupes de salariés (par pôles) ou directement entre salariés¹⁰.

Antoine : un passeur, opérateur de mise en lien et de projet

25 ans, sans diplôme. Il n'a pas souhaité préciser les liens avec sa famille (Nb : Le réseau représenté à partir des propos recueillis à un moment donné ne prétend pas être "objectif" ou "complet", il donne à voir sa perception des relations et la façon dont il souhaite en parler à ce moment-là – recueil réalisé en octobre 2022)

Antoine avait déjà un réseau social associatif important notamment dans le champ culturel, mais il menait ses projets de façon solitaire et sans perspectives d'emploi. Les amitiés qu'il tisse sont à la fois basées sur l'âge, mais aussi sur l'implication dans divers projets. Il rencontre Léa, chargée de mission TZ dans le cadre de ses relations amicales. Celle-ci va le mettre en lien avec Pierre (futur directeur de l'EBE) et l'amener à rejoindre le projet. Il initie alors quelques collaborations avec des associations et structures locales (Lol, Level up,...) dans la phase d'élaboration du projet, en amont de son entrée à l'EBE. Antoine indique qu'il

⁹ Le programme Convergence Premières heures en Chantier, présente des similitudes avec TZ concernant le peu de prérequis ou l'adaptation des horaires, mais il concerne seulement les personnes SDF et le nombre de places est limité, enfin les objectifs d'insertion à l'emploi continuent de peser sur les ACI impliquées (Evaluation Convergence, sept 2022, <https://emergence-s.fr/le-programme-premier-temps-en-chantier>). Le programme SEVE d'appui aux acteurs de l'IAE est pour sa part orienté vers la formation des intervenants professionnels et pas vers la participation collective des personnes concernées (<https://www.seve-emploi.com/>)

¹⁰ L'organisation de l'EBE est étudiée plus précisément par Hervé Charmettant, au travers d'une démarche de co-construction avec les salariés. 3 ateliers rassemblant 20 à 25 salariés des deux EBE se sont tenus de juin à septembre 2023 devant aboutir à la rédaction collective de « carnet de bord » de la vie des entreprises en 2024.

a pu s'épanouir en nouant des relations professionnelles jusqu'alors absentes de son réseau, auxquelles s'ajoutent de nouvelles structures et ses collègues une fois qu'il intègre l'EBE. Il souligne qu'il se sentait isolé, travaillant seul sur ses propres réalisations artistiques. L'entrée dans l'EBE lui permet « d'avoir un salaire pour faire ce qu'il aime ». Il participe d'abord à plusieurs pôles d'activité de l'EBE activi'teil (mobilité, maraichage, communication), mais s'investit en particulier dans le projet d'une seconde EBE orienté vers l'accès à la Culture (Déclics et des Claps qui ouvrira au printemps 2023). Il peut être défini comme jouant un rôle de passeur au sein de l'EBE : il favorise la mise en lien entre divers acteurs et permet la circulation de ressources (matériel, information, coup de main...), il est en bons termes avec les différents salariés et se révèle comme une personne de référence pour beaucoup. Son entrée dans l'EBE modifie également sa relation avec la mission locale : il s'implique pour informer les jeunes des projets culturels en cours.

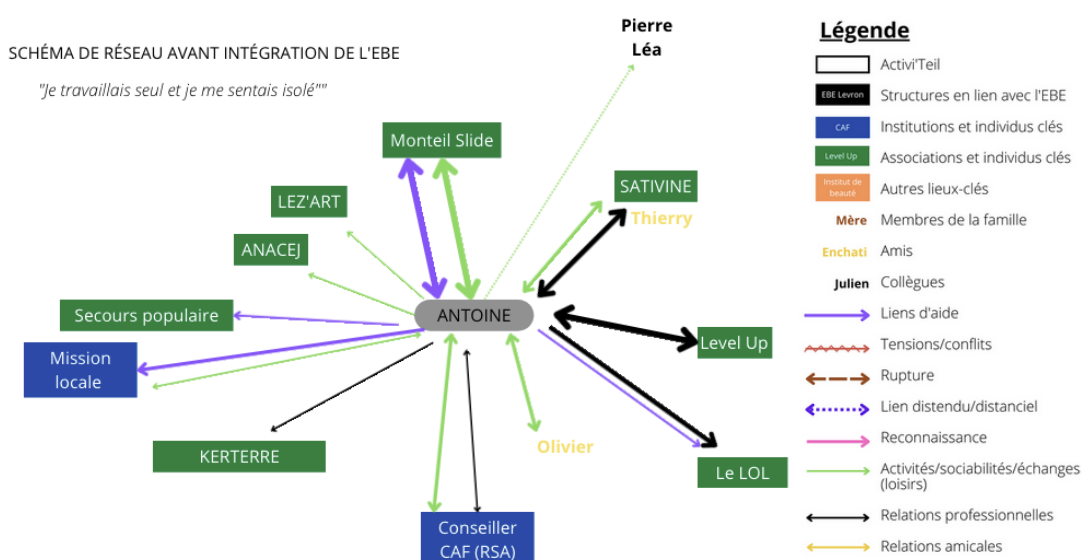
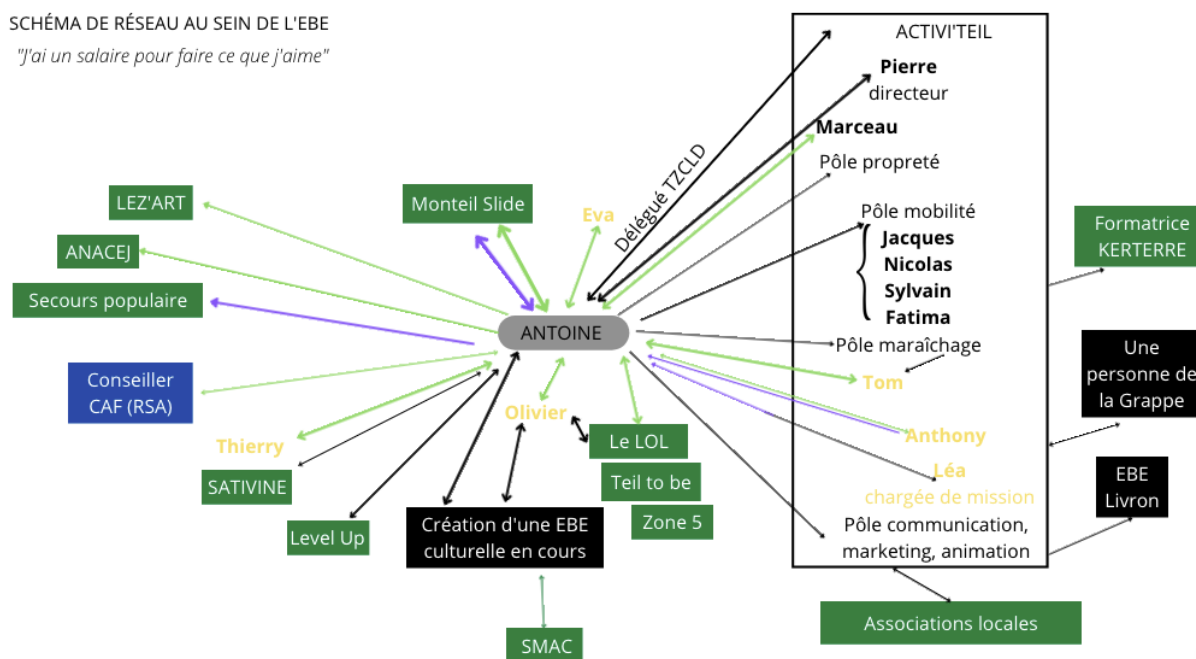


SCHÉMA DE RÉSEAU AU SEIN DE L'EBE
"J'ai un salaire pour faire ce que j'aime"



Les premiers éléments d'observation menée plus largement au Teil permettent d'identifier l'importance de deux facteurs qui paraissent essentiels à la dynamique d'*empowerment* individuelle et collective repérée dans la situation ci-dessus : la qualité des espaces de vie commune comme base de construction du projet et des activités et le caractère incontournable de la prise en compte des droits fondamentaux des personnes, au-delà du simple accès à des droits et services sociaux. Ces deux points conduisent à insister sur les deux dimensions de la participation que les conceptions courantes ont tendance à négliger : prendre part et bénéficier. Les personnes *prennent part* aux activités communes, au-delà, elles sont amenées à revisiter ou à initier de nouvelles *expériences* au sens de Dewey (1968, 2010). Comme le montre Joëlle Zask (2011) « prendre part » permet de « *faire apparaître le point commun qui est la raison d'être du groupe* » alors que contribuer consiste à *s'investir personnellement ce qui conduit le participant à s'engager vis-à-vis de ce point commun* ; « le « prendre part » (à un repas, à une conférence, à une promenade, etc.) signale une forme de vie sociale courante mais mal identifiée, dont les termes de sociabilité ou encore de convivialité rendent compte. » (Zask, 2011, p.151).

3. Prendre part à des espaces de convivialité partagés

Au regard des observations menées et des témoignages recueillis, la possibilité d'une participation effective paraît s'inscrire dans la qualité sensible des espaces et l'atmosphère des relations (Breviglieri, 2014) : dans l'expérimentation TZCLD du Teil, les pratiques d'hospitalité (Truc, 2008) et de convivialité apparaissent décisives. Elles constituent des formes de vie premières qui permettent de *prendre part*, sans demander d'emblée un engagement fort. Ces formes de vie ordinaires (Carrel et Neveu, 2014) sont toutefois encadrées, dans la situation étudiée ici, à celles plus formalisées et organisées qu'elles rendent possibles, sans les rendre obligatoires. Nous allons voir en quoi ces espaces d'accueil constituent des seuils, entendus comme des espaces intermédiaires, de transition possible vers d'autres espaces et modes de

participation, mais aussi de vérification de la possibilité d’agir en commun pour les personnes comme pour la communauté (Berger et Charles, 2014).

Marc Breviglieri (2014) insiste sur l’importance de la dimension sensible de la participation. Il distingue trois dimensions de l’expérience de participation que l’on retrouve ici articulées : Une première dimension existentielle, qui dépend de la relation aux autres, avec une participation qui s’opère de proche en proche. Une deuxième dimension pathique qui consiste à saisir l’atmosphère, à s’ajuster au « style du lieu », à sa dimension collective. Enfin une troisième dimension pratique où des espaces transitionnels d’apprentissage de la participation sont créés qui permettent d’entrer dans le jeu de l’échange. Cette approche permet de repérer comment se développent les « compétences démocratiques » des personnes qui étaient considérées et s’estimaient souvent comme dépourvues de ces capacités.

Premièrement, sur le plan existentiel, nous identifions des espaces et des moments de convivialité qui permettent de prendre part à des activités ordinaires. Au Teil, lors de notre première visite, Béatrice, salariée d’*activi’Teil* nous invite « à la maison », sur le moment, nous ne sommes pas sûrs d’avoir bien compris : Les bureaux, l’espace cantine et les premiers ateliers de l’entreprise à but d’emploi ont de fait été installés dans une maison individuelle. Les salariés désignent par ce terme aussi bien le lieu en soi que le sentiment d’avoir trouvé là un espace protecteur, permettant de se reconstruire. Chacune des deux associations, développées dans la phase de construction collective de l’expérimentation constituent aussi des lieux accueillants. *Le LoL* occupe lui aussi une maison individuelle dont le jardin a été transformé en guinguette. Plusieurs fauteuils et canapés bariolés occupent la première pièce. Les murs aux couleurs vives accueillent des étagères pleines de boîtes de jeux, une série de tables et chaises disparates meublent l’ancien salon. Olivier a cuisiné un curry qui embaume la pièce. La chambre du fond dédiée aux jeux vidéo vintage est occupée par une grande banquette où les membres du GEM (Groupe d’entraide mutuelle) tiennent leur partie hebdomadaire. *Zone 5* est pour sa part d’abord un beau jardin de permaculture qui invite à la promenade dans ses courbes, mais, sous l’ancienne serre, de vieux fauteuils et canapés, des coussins posés sur des tapis qui tendent à se confondre avec la terre environnante permettent de s’installer pour un temps de débat, une formation ou un concert. Sous les arbres, des tables et un coin bar offrent un lieu de repas agréable. Pascal est intarissable sur l’abondance de la nature et les perspectives de changer le monde qui s’offrent à nous. Une jeune mère est venue avec son fils pour faire le goûter, le gamin explore chaque recoin du jardin. Un peu plus loin c’est l’entrée de l’école Montessori. Si les canapés défoncés ou les chaises dépareillées signent certes le manque de moyens et l’art de la récupération qui se déploient dans ces espaces, ils constituent aussi des indices d’un mode de relation inscrit dans la familiarité et la proximité. Les attributs du « comme à la maison » donnent une qualité de chez soi aux lieux et invitent à des usages autonomes : se faire un café, s’installer pour discuter, passer dire bonjour, donner un coup de main. La place centrale de la nourriture est à souligner : la commensalité constitue une première possibilité d’échange et de rencontre avec l’autre. Pouvoir partager un repas à prix modique, faire la cuisine, inviter l’autre donnent une raison d’être là et de contribuer au vivre ensemble.

Deuxièmement, sur le plan pathique, la dimension communautaire ménage une place à ceux qui n’ont pas les codes de la participation plus instituée ou qui les investissent peu : c’est notamment le cas des femmes issues de l’immigration impliquée dans l’atelier cuisine. Les langues, les cultures et les expériences personnelles peuvent s’exprimer là, mais elles prennent progressivement le « pli du style des lieux » (Breviglieri, 2014).

Chaïda : « Je me sens fière et en confiance devant mes enfants. Ils me surnomment « la fonctionnaire » ! »

Originnaire de Mayotte, arrivée au Teil en 2017 avec trois de ces quatre enfants, sa fille étant déjà présente avec sa tante sur la commune. Elle s'est remariée et a passé quatre ans au chômage. (Recueil réalisé en octobre 2022).

Elle a été accueillie à son arrivée au Teil par l'association *Mayesha Espoir*, association de solidarité développée par une autre Mahoraise, adulte-relais de la commune. C'est ainsi que commence son engagement associatif avec le *Secours Populaire et Mediacom*. Ses difficultés à parler en français l'ont amenée à commencer des cours. Elle intègre l'EBE par l'encouragement de Mayesha, son premier emploi à *Activi'Teil* sera 'La cuisine du monde'. « Pour moi l'EBE c'est comme une famille, il y a vraiment une bonne ambiance et une bonne entente. Je participe aux activités, je prends des nouvelles des collègues le week-end. » Elle entreprend désormais de nouveaux projets comme passer le permis de conduire.

Il convient toutefois de ne pas idéaliser cette hospitalité et de méconnaître les épreuves auxquelles les collectifs font face. Comme le dit l'une des salariées de l'EBE du Teil « ici c'est pas les bisounours non plus ! ». La présence de personnes aux parcours de vie difficiles et qui ne se sentent pas d'emblée à leur place produit des heurts, des incompréhensions. Les témoignages recueillis font état de tensions et de conflits, mais, comme le souligne la chargée de projet, ceux-ci sont aussi vifs que temporaires. Mais surtout, ces comportements ne sont pas d'abord perçus comme des dysfonctionnements et des propos « inappropriés », ainsi que nous l'avons entendu dans le cadre de conseils citoyens. Ils sont l'objet de discussions et l'occasion de reposer ensemble les principes qui garantissent la poursuite des activités communes. C'est précisément à cet endroit-là que se joue le politique. Il a cependant parfois été nécessaire d'imposer des mises à distance (face à la violence en particulier). Le principe même d'un accueil ouvert à la diversité, comme celui d'un fonctionnement démocratique plus horizontal sont aussi des exigences et produisent des effets de seuils, entendus ici comme limitant l'accès (Stavo-Debaugé, 2014). De ce point de vue l'expérimentation TZCLD, si elle propose un temps choisi, impose aussi une contrainte d'engagement dans une certaine durée et dans une entreprise qui peut être trop exigeante pour certains. D'autres manières de ménager un accès à bas seuil sont envisagées ailleurs : tel que TAPAJ (Travail alternatif payé à la journée), inspiré d'une expérience québécoise qui s'adresse à des jeunes en errance. Ce dispositif propose des modalités d'intervention qui commencent justement par le partage d'expérience : « faire avec » et « entretien côte à côte » informel pendant quelques heures de chantier (Creyemey et Moralès, 2013). Le fonctionnement de ces lieux suppose une grande souplesse et disponibilité de la part des professionnels et des bénévoles et n'est pas sans générer des difficultés. Au Teil, on observe un travail d'écoute et de régulation constant mené par l'ensemble des salariés et intervenants. La « communauté démocratique (est ainsi) prise dans des situations critiques, régulièrement mise à l'épreuve, et (elle) a continûment à identifier et à réaffirmer ses propres exigences sous peine de se déliter dans une hospitalité sans borne ». (Berger et Charles, 2014, faisant référence aux analyses de Stavo-Debaugé, 2012).

Troisièmement, sur le plan de la pratique participative, il faut souligner que la diversité des activités qui ont cours autorise des formes de pratiques variées. Les personnes font l'expérience progressive de la participation dans des espaces ou des temps plus restreints et selon des formes qui ne supposent pas nécessairement de prendre la parole en public. Les animateurs et animatrices du projet oeuvrent néanmoins à ce que des croisements et rencontres s'opèrent. Les formes d'implication et d'engagement se modulent des moments quotidiens (le temps du repas) et festifs (soirée jeux ou concert) aux moments plus solennels, tels que les temps dédiés à

gouvernance de l'EBE ou les ateliers sur l'évaluation en présence des divers acteurs et des chercheurs. Des temps de formation et d'accompagnement viennent soutenir la co-construction des projets et des activités, ils permettent par là même aux personnes de « s'encapaciter » et de s'envisager en tant que citoyen.

Théo « ça changerait tellement de choses déjà ! »

25 ans, né dans la Région, parents divorcés, il a beaucoup déménagé et a été pris en charge un temps par une famille d'accueil. Sans diplôme, il travaille comme saisonnier et a rencontré des problèmes d'addiction. Il commence comme bénévole à Zone 5, puis fait un service civique dans le champ de l'ESS.

E : Donc le Teil tu n'avais pas envie d'y revenir, maintenant aujourd'hui tu es content d'y être ?
Théo : Ouais franchement... Bah grâce à TZCLD et grâce à Zone 5 et puis je me dis que y'a p'être un avenir quand même à faire ici... Tu vois mon projet de kerterre (construction-sculpture écologique en chaux-chanvre à construire soi-même) c'est pas que pour moi. J'aimerais vraiment en construire plein, faire un p'tit camping, faire du tourisme tu vois... ça doit pas être facile à mettre en place mais ça peut vraiment créer quelque chose. Et tu vois si on arrive vraiment à faire quelque chose avec Territoire Zéro Chômeur et qu'on arrive à rouvrir le centre-ville etc. Parce que ça y fait beaucoup ça aussi, le fait que tout soit fermé. Qu'on n'ait pas tout un tas de commerces de proximité, ce serait bien ne serait que repeindre cette ville. Ça changerait tellement de choses déjà !

Ainsi, des espaces, des niveaux et des formes de participation différenciés s'articulent, le fonctionnement ordinaire et la simple présence font place et préparent à des temps spécifiques et à des instances dédiées. Le « prendre part », se caractérise par l'organisation d'une activité en commun dont le fait d'être ensemble « est le fruit d'une démarche personnelle et en partie volontaire » (p. 17), alors que le simple « faire partie », efface l'individualité des membres au profit de l'entité.

« La part apportée suppose une part reçue, à commencer par celle de la reconnaissance. À défaut de celle-ci, dont l'absence est si lourde et traumatisante lorsqu'il s'agit de la contribution de peuples entiers à l'histoire commune, le sentiment de superfluité ou d'inutilité qui accompagne souvent les personnes exclues de la contribution se perpétue, engendrant l'expérience amère de l'injustice. À ce bénéfice nécessaire s'en adjoignent d'autres tout aussi décisifs. Afin de contribuer, l'individu concerné doit avoir accès à un certain nombre de ressources, de biens, de compétences, que seule la société présente peut lui apporter. » (Zask, 2011, p.122).

Le bénéfice nécessaire excède ainsi, nous allons le voir, la seule reconnaissance de la contribution elle-même.

4. Bénéficiaire de droits d'abord

Si la qualité des lieux et des relations semble être une condition essentielle pour construire du commun, elle ne saurait toutefois expliquer seule les effets d'émancipation et d'*empowerment* observés. L'accès à des droits constitue un enjeu fondamental pour les participants, au-delà de la sphère de l'estime de soi que confère la reconnaissance de la contribution au projet et plus largement à la société. Pour Axel Honneth (2000) cette dernière forme de reconnaissance ne saurait d'ailleurs s'accomplir sans que la sécurité affective ne soit restaurée et les droits fondamentaux assurés. Les personnes concernées vivent un sentiment d'être déçues de leur citoyenneté (échec scolaire, chômage) ou de n'avoir pas le droit d'y accéder (migrants). La convivialité peut participer à redonner confiance en soi et la prise en compte des expériences et

avis des personnes peut renforcer l'estime de soi. Mais les capacités ne sauraient se développer sans que les conditions collectives de justice et de démocratie ne soient assurées (Sen, 2000 ; Zask, 2011). La mise en œuvre du droit fondamental à l'emploi telle qu'elle est pensée et traduite dans l'expérimentation TZCLD vise à garantir le respect et la dignité des personnes.

Dans les formes instituées de participation, dont les personnes privées d'emploi font notamment l'expérience avec le RSA, c'est le fait d'être déjà considéré comme « bénéficiaire » d'un droit spécifique qui confère la possibilité de participer. La recherche que nous avons menée préalablement sur ce dispositif (Autant-Dorier et Jouve, 2014) a mis en évidence que les allocataires sont désignées par les professionnels comme des « bénéficiaires du RSA », voir les BRSA ! Si sur le plan juridique, cette désignation ne pose pas en soi problème, nous avons relevé que sur le plan symbolique les personnes étaient considérées comme en dette par rapport à l'aide reçue (Neveu, 2011). Dans ce cas, le bénéfice (avoir droit au RSA) est premier et la contribution semble attendue comme une contrepartie. Le statut de bénéficiaire constitue une catégorie plus qu'une expérience, la personne ne prend pas part mais est prise par le dispositif, la participation ne se fait que de façon individuée et cadrée. Les professionnels comprennent d'abord la participation comme étant celle des allocataires à la rédaction de leur projet personnel d'insertion, dans le cadre des droits et devoirs propres au dispositif. La non-participation dans ce cas (absence aux rendez-vous, non-respect manifeste des engagements pris) pouvant conduire à l'arrêt du versement de l'allocation. La participation apparaît dès lors comme une condition de plus, une attente supplémentaire qui remet en cause le statut légitime de la personne comme citoyen ayant-droit à la solidarité nationale.

Du côté de la participation aux instances de décision¹¹, les échanges avec les responsables au sein du comité de pilotage de la recherche-action avaient révélé des craintes et des réticences assez paradoxales : alors que la participation est sensée chercher à intéresser les personnes et à les faire s'exprimer, certains responsables institutionnels s'inquiètent que les personnes tirées au sort ne manifestent un intérêt trop personnel à mieux comprendre le dispositif de l'intérieur ou qu'ils puissent profiter de cette arène pour exprimer une critique ou une plainte. L'hypothèse que les personnes puissent directement bénéficier de leur propre participation apparaît comme un repoussoir : ce serait la preuve de leur manque de citoyenneté et de désintéressement. Comme le souligne Mazeaud et Talpin (2010, p.34), « *une participation intéressée serait donc « immorale* » ». Les attentes participatives dans ce cadre produisent une participation que nous pourrions qualifier d'« assignante », c'est-à-dire qu'elle assigne les personnes à une place et à un rôle défini et qu'elle les assigne également à un type de participation : être un « représentant lambda », suffisamment capable mais pas trop (Berger et Charles, 2012).

En comparaison l'expérimentation Territoires Zéro Chômeurs de Longue durée semble s'inscrire dans une tout autre logique. TZCLD revendique d'abord un droit fondamental pour la personne : non pas le droit à une aide sociale mais le droit au travail. Cela s'inscrit dans la tendance actuelle d'affirmation du droit d'abord (dont la politique du *housing first* ou *Chez soi d'abord* constitue une première) qui consiste à assurer d'abord un droit et à mettre en œuvre les moyens nécessaires à ce que celui-ci soit effectif, plutôt que de travailler à rendre préalablement

¹¹ La participation dans le dispositif RSA a été instaurée dans les Equipes Pluridisciplinaires ainsi appelées car elles rassemblent les divers acteurs professionnels locaux du champ de l'emploi et du social. Les représentants des allocataires les désignent, à tort mais à juste titre, comme des équipes « disciplinaires » puisque se décident là les sanctions à l'encontre des allocataires : suspension ou radiation. Ils défendent dans cette instance l'image du bon allocataire, à laquelle ils espèrent montrer qu'ils correspondent, plus que les droits au maintien dans l'aide de ceux qui ne parviennent pas à respecter les exigences du dispositif. La participation n'a finalement pas été mise en place pour l'évaluation du dispositif lui-même dans le département que nous avons étudié.

la personne conforme, par paliers, pour accéder à un cadre déjà existant, en supprimant « les freins ».

Ici, comme pour le RSA, le statut de la personne est pourtant défini par les institutions et identifie un manque : « Personne privée durablement d'emploi », au risque de ne parler d'elle qu'en sigle « PPDE ». Mais, la formulation même le met en évidence : ce manque ne lui est pas imputé. Il est distribué au niveau des acteurs économiques, politiques et institutionnels du territoire, la responsabilité de la situation est dès lors partagée. Cette responsabilité partagée instaure un autre régime de justification et un autre régime de réalité : celui d'une solidarité réciprocaire (Dacheux et Goujon, 2020, p. 237). Dans ce cadre, bénéficiaire c'est aussi contribuer : l'activité est la contribution des personnes et donne corps à ce dont ils bénéficient. De plus, le bénéfice qui est attendu de l'expérimentation, ne concerne pas que les « personnes aidées », mais aussi les autres, ceux qui soutiennent le projet et ceux qui bénéficieront des activités utiles créées. Beaucoup d'entre elles, et ce n'est pas un hasard, ont une portée environnementale ou d'aide et de services à la personne, faisant de ces activités des activités d'intérêt général car elles sont d'abord pensées dans cette perspective.

Dans TZCLD la participation part de ce que veut et peut la personne (son désir de travailler, ses envies, ses compétences) pour aller jusqu'à un fonctionnement collectif démocratique dont la durabilité et les possibilités d'extension à plus grande échelle resteront à vérifier, tant le challenge est de taille. Au Teil, la phase de construction du projet a permis une dynamique vertueuse que les acteurs (chargés de mission comme salariés conventionnés) s'emploient à maintenir. Le recrutement de plus de 80 personnes en moins d'un an au Teil dont les profils sont très variés et la quasi absence de démission ou de licenciement tend à montrer que la promesse est tenue, même si elle reste à actualiser pour les nouveaux volontaires quasiment aussi nombreux.

Comme dans d'autres sites, l'intégration de nouveaux salariés dans une entreprise dont les activités sont déjà pour partie définies pose de nouvelles questions. « *D'un point de vue anthropocentrique, la question démocratique par excellence est de savoir comment faire place aux nouveaux venus. (...) Faire place au nouveau suppose que le milieu d'accueil soit à la fois suffisamment flexible et ajustable pour être transformé par des apports inédits, et suffisamment équilibré pour persister dans son existence* » Zask (2021, p.34). Les nouveaux venus pouvant être suspectés d'être moins engagés que les « fondateurs ». L'animation de la « liste d'attente des personnes volontaires » apparaît ainsi comme une préoccupation partagée avec un risque d'essoufflement des personnes si les délais se prolongent. L'évaluation en cours permet de soulever et de débattre de ces questions et pourrait offrir des pistes pour y répondre (entretiens croisés salariés/PPDE, focus groupe thématiques, projet de film pour mobiliser les volontaires). L'ouverture d'une seconde EBE en juin 2023 a permis pour sa part de relancer la dynamique de co-construction. L'enjeu de l'expérimentation n'est pas de faire seulement prendre part à un « déjà là », mais bien de l'instituer : inventer des activités utiles, supplémentaires. Il demeure là une contrainte forte sur ce qui peut être fait ou pas, puisque les activités ne doivent pas faire concurrence à celles existant localement. Si c'est un puissant moteur pour agir cela peut conduire à une pression excessive sur tous les acteurs du projet. Le documentaire réalisé à Mauléon par Marie-Monique Robin (Nouvelle cordée), comme les diverses évaluations produites et concurrentes, montrent bien le risque d'une injonction à réussir¹².

¹² Nous avons souligné plus haut la tension entre l'évaluation de l'IGAS fortement focalisée sur la vérification des coûts-bénéfices de ces expérimentations et celle de l'association, focalisée sur la portée sociale et territoriale des expériences développées.

Au-delà de l'accès à un droit spécifique, c'est donc l'affirmation des droits humains qui sous-tend ici l'action. Participer ne vient pas « en plus » mais constitue une manifestation et une vérification nécessaire de l'effectivité des droits fondamentaux (Leroy, 2011). Quand les droits humains fondamentaux sont atteints la personne est tenue au dehors de l'humanité, revendiquer et affirmer le caractère incontournable de ces droits c'est la réinscrire dans celle-ci. La MIRE souligne d'ailleurs l'importance pour ces expérimentations de ne pas perdre de vue leur ambition politique plus large : « *Le premier risque serait de recréer des dispositifs dédiés à des publics ciblés, plutôt que de soutenir l'universalité du droit au logement et à l'emploi d'une part, et de l'aide au maintien dans le logement ou dans l'emploi d'autre part* » (MIRE, 2021, p. 71). Voir ses droits respectés et se sentir capable et légitime à les revendiquer construit conjointement le collectif et les personnes qui y sont engagées. Dans le cas du Teil, mais c'est le cas aussi dans les autres sites TZCLD, la mobilisation et la participation des personnes concernées se sont opérées en amont : non seulement dans la construction du projet mais aussi à travers des manifestations publiques (grèves du chômage).

Sans pouvoir conclure sur le devenir de l'expérimentation à ce stade, une première « valuation » (Dewey, 2011) peut être faite ici : alors que nous étions au Teil en octobre 2022 le Comité Local pour l'Emploi accueillait 17 nouveaux salariés, après 3 semaines de plongée dans le projet, de temps partagés et de formation. Les deux étudiants, ayant assisté à ce moment, ont rapporté les propos suivants qui les ont profondément émus : « *J'ai découvert que j'avais des compétences* » « *Je croyais que je n'étais plus capable de travailler et maintenant je suis recruté et on écoute ce que je propose !* ». La force de l'émotion transmise par les personnes concernées elles-mêmes peut nous servir d'indice de ce que se vit là, vraiment, une expérience individuelle et collective d'*empowerment*.

Bibliographie

Agamben G., 2014, *Qu'est-ce qu'un dispositif ?* Paris, Payot & Rivages.

Autant-Dorier C., Jouve E., 2014, « Le revenu (français) de solidarité active et les impensés de la participation : Appels d'air », *Revue Du CREMIS*, Université Du Québec à Montréal, Printemps 2014, vol 7 *Sortir du Cadre*, n°1, p. 44- 59.

Bacqué M.-H., et Biewer C., 2013, *L'empowerment, une pratique émancipatrice*, Paris, éd. La Découverte.

Berger, M. et Charles, J., 2014, « Persona non grata. Au seuil de la participation », *Participations*, n° 9, p. 5-36.

Bidet A., Quéré L., Truc G., 2011, *Ce à quoi nous tenons. John Dewey et la formation des valeurs*. La Découverte, pp.5-64, 2011.

Breviglieri, M., 2014, « La vie publique de l'enfant », *Participations*, n°9, p. 97-123.

Carrel M. et Neveu C., 2014, *Citoyennetés ordinaires. Pour une approche renouvelée des pratiques citoyennes*, Paris, Karthala.

Creyemey, A. et Moralès J.-H., 2013, « TAPAJ : des emplois alternatifs payés à la journée », *VST - Vie sociale et traitements*, vol. 119, no. 3, p. 16-20.

Dacheux E. et Goujon D. 2020, *Défaire le capitalisme, refaire la démocratie. Les enjeux du délibéralisme*, érès, 353 p.

Demoulin, J. et Bacqué, M., 2019, « Les conseils citoyens, beaucoup de bruit pour rien ? », *Participations*, n°24, p.5-25.

Demoustier S., 2021, "Le pouvoir d'agir des personnes en situation de vulnérabilité : un nouveau paradigme à partir duquel le travail social peut se réinventer ?", *Sciences et actions sociales* n°15.

Dewey J., 1993 [1938], *Logique. Théorie de l'enquête*, Paris, Presses universitaires de France.

Dewey J., 2003 [1927], *Le public et ses problèmes*, Pau, Farrago.

Dewey J., 2011, *La formation des valeurs*, Paris, La Découverte.

Fretel A., Jany-Catrice F., 2019, *Une analyse de la mise en œuvre du programme expérimental visant à la résorption du chômage de longue durée dans le territoire urbain de la Métropole de Lille*, rapport intermédiaire, synthèse octobre 2019, Clersé, Upec, Lirtes.

Goyette M., 2012, « Réseaux sociaux des jeunes en difficulté. Impacts sur les transitions à la vie adulte », *Les Cahiers Dynamiques*, 2012/2 n° 55, p. 39-48.

Heckel B., Blaison-Oberlin C., Autant-Dorier C., et al., 2016, *Du pas de côté à l'engagement dans le développement communautaire*, Rapport de la recherche-action du séminaire pour l'intervention sociale communautaire. Ministère de l'intérieur, CGET; Ministère de la Santé et des Solidarités, halshs-02013234.

Hédon, C., Le Guillou, D., Goubert, D., 2019, *Zéro chômeur ! Dix territoires relèvent le défi*. Éditions Quart Monde/Éditions De L'atelier.

Honneth A., 2000, *La lutte pour la reconnaissance*, Cerf.

Jany-Catrice F., 2016, « La mesure du bien-être territorial. Travailler sur ou avec les territoires ? », *Revue de l'OFCE*, 2016/1, n° 145, p. 63-90

Jany-Catrice F. et Nirello L., 2019, « Une politique sociale locale consolidée par « la mobilisation territoriale ». Le cas du projet Territoire zéro chômeur de longue durée ». Entretien avec Marc Godefroy, Conseiller métropolitain à l'ESS à la Métropole Européenne de Lille (MEL), *Revue française des affaires sociales*, p. 183-191.

Lamine A. et Neven JF., 2021, « Droit au travail et démocratisation de l'économie. Le projet « Territoire zéro chômeur de longue durée » », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 2493, n° 8, pp. 5-52.

Lamoureux H., Lavoie J., Mayer R., Panet-Raymond J., 2008, *La pratique de l'action communautaire*, Presses de l'Université du Québec.

Laplanche-Servigne, S. et Sa Vilas Boas, M., 2019, « Introduction. Les catégorisations des publics minorisés en questions », *Participations*, n°25, p.5-31.

Lascoumes P. et Le Bourhis J.-P. (1998), « Le bien commun comme construit territorial. Identités d'action et procédures », *Politix Revue des sciences sociales du politique*, n° 42 p.37-66.

Le Guillou, D. (2022) « Territoires zéro chômeur de longue durée / l'emploi utile, un bien commun du territoire ? » *Le pouvoir des liens, Transition, métamorphose et résilience des personnes et des territoires*, Dhers G., Roggero P., Presses universitaires de Toulouse 1 Capitole.

Leroy Y., 2011, « La notion d'effectivité du droit », *Droit et société*, n°79, p. 715-732.

Mauger, G., 2001 « Les politiques d'insertion. Une contribution paradoxale à la déstabilisation du marché du travail », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 136-137, no. 1-2,, p. 5-14.

Neveu, C., 2011, « Habitants, citoyens : interroger les catégories ». Dans : Marie-Hélène Bacqué éd., *La démocratie participative : Histoire et généalogie* (pp. 39-50). Paris: La Découverte.

Stavo-Debaugé J., 2009, *Venir à la communauté. Une sociologie de l'hospitalité et de l'appartenance*, Thèse pour le doctorat de sociologie, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales.

Stavo-Debaugé, J., 2014, « L'idéal participatif ébranlé par l'accueil de l'étranger. L'hospitalité et l'appartenance en tension dans une communauté militante ». *Participations*, n°9, p.37-70.

Rancière J., 1998, *Aux bords du politique*, Folio, essais, (première édition Osiris, 1990).

Sen A., 2000, *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté*, Editions Odile Jacob.

Talpin J. et Balazard H., 2016, « Community organizing : généalogie, modèles et circulation d'une pratique émancipatrice », *Mouvements : des idées et des luttes*, n°85(1), p.14-31.

Valentin P., 2009, *Chômage de longue durée. Emploi précaire. Plaidoyer pour une économie solidaire*. avec la collaboration de Julien Rebillard, Chronique Sociale, Coll. Comprendre la Société, France.

Valentin, P. et Prost, D., 2015, *Étude macro-économique sur le coût de la privation durable d'emploi.*, 51 p. www.tzcld.fr.

Verkindt PY., 2019, « L'expérimentation « territoires zéro chômeur de longue durée » », *Regards*, vol. 56, n° 2, p. 41-49.

Zask J., 2004, « L'enquête sociale comme inter-objectivation », *Raisons Pratiques*, n°15, p. 141-163.

Zask J., 2011, *Participer. Essai sur les formes démocratiques de la participation*, Paris, Le Bord de l'eau

Zask J., 2018, <https://www.societefrancaisedeprospective.fr/joelle-zask-participer-quest-ce-que-cela-veut-dire/>

Zask, J., 2020, « La participation bien comprise », *Esprit*, n° 7-8, 2020, p. 119-123.

Zask, J., Fourreau L., 2021, « La démocratie, c'est le régime qui fait face à l'imprévisible. », *NECTART*, vol. 12, no. 1, pp. 21-36.

Rapports

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/experimentation-territoires-zero-chomeur-de-longue-duree-rapport-du-comite-scientifique>

MRIE, 2021, Logement/ emploi d'abord. Quelles logiques du « d'abord » pour quelle réciprocité emploi/logement ? Rapport de la MRIE.

http://www.mrie.org/images/MRIE/mrie/MRIE/DOCUMENTS/ETUDES/2021-RapportMRIE-Log-Emploi-dAbord_.pdf

Documentaires

Robin M.M., 2020, *Nouvelle cordée*, 112 mn, production M2R.

Alphandéry S., Dreyfus G., 2022, *Travailler ensemble en territoire zéro chômeurs de longue durée*, 49 mn, production Autour du 1^{er} mai.